

ON y va - Chaque enfant a sa place

Lignes directrices du service de consultation en ressources

Le service Chaque enfant a sa place (CESP) est offert aux programmes ON y va de Toronto pour renforcer la capacité du personnel d'ON y va à créer des programmes et des environnements inclusifs et habilitants pour tous les enfants, les familles et les responsables. Le service est assuré par un membre du personnel de consultation en ressources (CR) des Services à l'enfance de Toronto ou du Centre Francophone du Grand Toronto. Le modèle de service de consultation en ressources s'appuie sur les principaux éléments suivants : consultation pour le programme, soutien pour l'événement de vérification ("Check It Out") et la formation pour tout le système.

1. Consultation officielle pour le programme

Dans ce rôle, la CR :

- Fournit des informations, des ressources et/ou un encadrement pour aider à développer les compétences des autres.
- Travaille avec les fournisseurs de services ON y va et les professionnels de la communauté pour établir des partenariats.
- Fournit des services virtuels ou en personne dans le cadre d'un programme ON y va. Remarque : Les services virtuels sont définis comme ceux qui sont fournis à distance (par exemple, par vidéo conférence ou par téléphone).
- Fournit une opportunité de commentaires et d'évaluation formelle des services.

Le personnel de la CR collabore avec l'équipe ON y va pour partager des informations, élaborer des plans et mettre en œuvre des stratégies et des adaptations pour leur programme. Ils aident également le personnel du programme ON y va à mettre en relation les familles avec les différents services.

Le service de consultation officielle pour les programmes comprend les éléments suivants :

- A. Demande de service - réception d'une demande de consultation
- B. Planification des services - préparation de la consultation

Lignes directrices de consultation en ressources de CESP d'ON y va

C. Prestation de services - la ou les séances de consultation et la documentation

A. Demande de service : La demande de service de consultation pour le programme est faite par le personnel ou le superviseur ON y va (dans un rôle permanent à temps plein ou à temps partiel) en remplissant et en envoyant par courriel le formulaire de demande de service ON y va de CESP à la boîte de courriel d'ON y va, comme suit :

- EarlyON@Toronto.ca

Cette boîte de courriel est surveillée quotidiennement pendant la semaine de travail et la demande de service est transmise au personnel de la CR approprié en fonction de la circonscription ou de l'agence (c.-à-d. française). Le personnel de la CR se met en rapport avec la personne à contacter pour la demande de service (comme indiqué sur le formulaire de demande) dans les deux jours ouvrables et fixe l'heure et la date de la séance de consultation.

B. Planification du service : Les informations sont recueillies par le personnel de la CR afin de comprendre comment répondre à la demande de service. Cela peut inclure la préparation d'informations et un bref courriel ou une discussion avec la personne de contact chargée de la demande de service. Cela peut inclure la programmation d'une observation du programme et/ou de l'environnement.

C. Prestation de services : La séance de consultation a lieu virtuellement ou en personne dans le cadre du programme ON y va pour discuter du domaine d'intérêt de la consultation tel qu'il est détaillé dans la demande de service, notamment :

- Partage d'informations et de ressources
- Discussion des objectifs et des stratégies du programme
- Coaching des stratégies
- Examen des observations relatives au programme et à l'environnement

Une séance de consultation est programmée en fonction de la disponibilité du personnel ON y va qui fait la demande et du type de soutien. La consultation peut avoir lieu une ou plusieurs fois pour atteindre l'objectif. Des séances de consultation

Lignes directrices de consultation en ressources de CESP d'ON y va

supplémentaires, jusqu'à un maximum de trois (3), peuvent être prévues si un suivi est nécessaire.

La documentation de la consultation est recueillie à l'aide du formulaire ON y va - Résumé de la consultation en ressources de Chaque enfant a sa place. Le résumé documente l'objet de la demande de service, les observations, les informations et les ressources partagées, les stratégies et les prochaines étapes. Une copie du formulaire rempli est fournie à la personne de contact chargée de la demande de service ON y va et au conseiller ou à la conseillère ON y va.

Une fois le service de consultation pour le programme terminé, un lien vers une enquête est envoyé au(x) bénéficiaire(s) du service de CESP afin qu'il(s) puisse(nt) donner son(leur) avis sur le service reçu.

2. Brève consultation pour le programme

Le personnel de la consultation en ressources de CESP d'ON y va aura des heures de bureau hebdomadaires pour répondre aux brèves demandes d'information. Le personnel ON y va peut envoyer des questions relatives aux pratiques inclusives à la boîte de courriel suivante : EarlyON@Toronto.ca

Cette boîte de courriel est surveillée quotidiennement pendant la semaine de travail et la demande de service est transmise au personnel de la CR approprié en fonction de la circonscription ou de l'agence (c.-à-d. française).

Le personnel de la CR répondra aux courriels dans un délai de 5 jours ouvrables selon le principe du premier arrivé, premier servi. Si une consultation plus approfondie est nécessaire, le personnel ON y va sera invité à soumettre une demande officielle de service pour le programme.

3. Soutien à l'événement de vérification ("Check It Out")

Les événements de vérification ("Check It Out") sont des événements communautaires qui permettent aux familles d'accéder à des professionnels qui peuvent donner des informations sur le développement, la santé et le bien-être des enfants.

Lignes directrices de consultation en ressources de CESP d'ON y va

Le personnel chargé de la consultation en ressources aura pour rôle d'aider le personnel ON y va à organiser des événements de vérification. Une fois que la date de l'événement de vérification est organisée, si le soutien du personnel de la consultation en ressources est nécessaire, le conseiller ON y va demandera le soutien d'une CR par courriel. Le personnel de la CR travaillera avec les organisateurs de l'événement afin de préparer et d'organiser l'événement de vérification.

4. Formation dans tout le système

Le personnel de la consultation en ressources organisera des ateliers et des formations pour le personnel du programme ON y va concernant les approches universelles de l'inclusion. Le personnel de la CR, l'équipe de formation ON y va et les partenaires communautaires travaillent ensemble pour élaborer un plan de formation annuel et dispenser des formations basées sur le quadrant, la langue et la culture.

Pour plus d'informations sur les services de consultation en ressources de CESP d'ON y va, contactez :
nancy.hendy@toronto.ca.